

Quand la monnaie devient paiement



PAUL H. DEMBINSKI

Secrétaire exécutif
de l'Observatoire de la Finance.

*La maîtrise
technologique,
mais aussi
la puissance
financière
deviennent
les deux
composantes
incontournables
du succès.*

PAUL H. DEMBINSKI

«**P**APA qu'est-ce qu'une pièce de monnaie?» Au train où vont les choses, il n'est pas exclu que de telles questions surgissent demain dans la bouche des enfants, tout comme ils s'intéressent aujourd'hui aux locomotives à vapeur, aux téléphones avec tambour mécanique de sélection des numéros, aux machines à écrire, etc... Mais si dans quelques années la monnaie se passera de tout support matériel durable, ce n'est pas pour autant qu'elle est amenée à disparaître; elle ne fera probablement que changer de forme, de support pour en emprunter d'autres. Contrairement au génome la monnaie est une création humaine.

Pourtant, paradoxalement, les mystères de la monnaie en tant qu'institution sociale, de sa création, de son utilisation, de sa signification profonde n'ont jamais été percés. Les économistes, plus pragmatiques que les philosophes se satisfont d'appréhender la monnaie par les fonctions qu'elle remplit. Ils voient alors dans la monnaie le moyen de paiement, la réserve de pouvoir d'achat ou encore l'instrument de mesure de la valeur. L'irruption des technologies de traitement et de transmission de l'information a ouvert des perspectives insoupçonnées en matière de modalités de paiement. Dans la plupart des pays dits «riches», la part des paiements de détail effectués sans recours aux espèces ne cesse d'augmenter. Les volumineux porte monnaies d'antan sont remplacés par de non moins imposants porte-cartes que certains exhibent avec autant de fierté que s'il s'agissait de liasses de billets. Contrairement aux paiements en espèces, les paiements par cartes supposent une intermédiation et un environnement cohérent aussi bien du point de vue technologique que juridique. Ceci pose les questions de la sécurité, de la traçabilité, de l'anonymat des transactions et des protagonistes. Cela pose aussi la question des coûts de l'intermédiation et de la vitesse d'exécution. C'est la quatrième année consécutive que l'Observatoire de Finance et l'Agefi collaborent pour réaliser

ensemble le magazine «Finance et Technologie». Au bout de trois ans, le temps est venu pour changer un peu de formule. Aussi, le numéro est articulé en deux volets, le premier thématique, le second consacré à des préoccupations récurrentes qui accompagnent des choix technologiques dans les institutions financières. Ainsi, le dossier central du présent numéro est consacré aux modalités et aux systèmes de paiements tels qu'ils se développent, en tant que services privés, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Le novice découvre à quel point les actes les plus simples de la vie quotidienne reposent sur des infrastructures de paiement qui sont autant d'éléments de l'armature technologique dont notre société – qu'on le veuille ou non – est prisonnière. Les articles de la première partie du magazine offrent une variété de points de vue sur les avantages, les inconvénients, les perspectives d'avenir et le fonctionnement des divers systèmes, modes et techniques de paiements. Aujourd'hui, nos paiements sont acheminés au travers d'un vaste réseau formé d'une multitude de systèmes interconnectés mais dont chacun relève d'un ou plusieurs opérateurs privés. Aussi, il s'avère que le trafic des paiements – donc une fonction d'intermédiation à très forte composante technologique – est en passe de devenir un des domaines les plus rentables de l'activité financière. Comme souvent dans de tels cas, la concurrence tant au niveau national qu'international devient rude. La maîtrise technologique, la puissance financière et la connaissance de la demande à satisfaire deviennent les composantes incontournables du succès. Ce n'est donc pas un hasard que la dimension du marketing – relayé ou au service de la technologie – est traitée dans la seconde partie du numéro. Il en va de même de la problématique récente mais déjà brûlante de la gestion, notamment de la gestion des connaissances. La préoccupation de la sécurité vient immédiatement à l'esprit quand on parle de technologie et de finance. Aussi cette question est abordée en fin de numéro. ■